

Léonie's

**GRANOLA
HANDMADE
IN BELGIUM**

1. Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent les relations entre l'Acheteur (« vous », « votre », « vos ») et le Vendeur (« nous », « notre », « nos »). « Nous/notre/nos » désigne Grano Ladies BVBA, enregistrée sous le numéro d'entreprise 0666.670.013.

2. Application

Toute commande implique l'acceptation par l'Acheteur de nos conditions générales, qui font partie intégrante du contrat, à l'exception de toutes les autres conditions générales ou particulières émanant de l'Acheteur, sauf stipulation contraire expresse par écrit.

Nous nous réservons en tout temps le droit de modifier les présentes conditions générales sans avis préalable. Les conditions générales en vigueur au moment de la réalisation de la vente restent toujours d'application sur les contrats en cours. Toute commande effectuée après une modification implique l'acceptation des nouvelles conditions générales en vigueur à ce moment.

3. Prix et paiement

Tous les prix renseignés sur notre site web incluent la TVA, mais ne comprennent pas les frais d'envoi et d'emballage.

Le paiement a lieu par Bancontact/Mister Cash, PayPal, ou par virement à l'attention du Vendeur, au moment de la commande ou à l'échéance renseignée sur la facture en cas de paiement différé. Le prix total de la facture au moment de la commande inclut la TVA, les frais d'envoi et d'emballage. La commande n'est traitée qu'après réception du paiement. L'Acheteur recevra une confirmation de commande. Nous ne sommes pas tenus de vous livrer les produits commandés avant d'avoir accepté votre commande via une confirmation de commande. Sans préjudice de votre obligation de nous payer à l'avance, nous avons le droit d'envoyer une facture à tout moment après acceptation de la commande via une confirmation de commande.

Pour être recevable, toute plainte relative à une facture ou à une confirmation de commande doit être formulée de manière détaillée et envoyée par courrier recommandé, dans un délai de 3 jours à compter de la réception de ladite facture ou confirmation de commande.

4. Livraison et frais d'envoi

La communication d'une mauvaise adresse de livraison relève de la responsabilité de l'Acheteur et peut entraîner des frais supplémentaires.

Les délais de livraison indiqués ne sont pas contraignants et ne sont communiqués qu'à titre indicatif. Aucun retard de livraison ne peut entraîner une rupture du contrat de vente ou le paiement de dommages et intérêts en faveur de l'Acheteur, sauf en cas de retard intentionnel. Nous avons le droit d'effectuer des livraisons partielles.

5. Risque et propriété

La propriété est transférée à la livraison des produits.

Le risque de perte ou de dommages est transféré au moment de la livraison des produits à l'Acheteur, sauf lorsqu'un manquement de ce dernier engendre l'ajournement de la livraison. Le risque sera dès lors transféré à la date à laquelle la livraison aurait dû avoir lieu en l'absence de manquement de l'Acheteur.

6. Plaintes

Pour être recevables, les plaintes autres que celles relatives aux factures et aux confirmations de commande doivent nous parvenir par courrier recommandé dans un délai de 8 jours à compter de la date de livraison.

7. Garantie

Notre garantie se limite à la garantie en matière de vices cachés et à la garantie en cas de vente au consommateur, toutes deux prévues par le Code civil.

Nous ne sommes responsables que des dommages qui découlent d'un acte intentionnel ou d'une faute grave. Nous ne sommes pas tenus responsables des dommages indirects généraux ou particuliers, peu importe leur nature, que l'Acheteur subit. La garantie n'est pas transférable.

8. Non-paiement ou paiement tardif de la facture

En cas de non-paiement à l'échéance de la facture, celle-ci sera majorée de plein droit et sans mise en demeure d'une indemnité forfaitaire à hauteur de quinze pour cent (15 %) du montant dû, avec un minimum de cinquante euros (50 €). En outre, le montant sera majoré de plein droit et sans mise en demeure d'un intérêt d'un pour cent (1 %) par mois, chaque mois entamé comptant pour un mois complet. Un paiement partiel ou total sans réserve de la facture implique l'acceptation de la totalité de la facture.

En cas de paiement tardif d'une seule facture, toutes les factures impayées sont immédiatement exigibles, peu importe l'échéance ou l'accord de paiement éventuel.

9. Preuve

Dans le cadre de ses relations avec le Vendeur, l'Acheteur accepte la preuve électronique (par exemple : e-mail, sauvegarde, etc.).

10. Dissociabilité

Si un article des présentes conditions générales est jugé caduc, nul ou illégal, cette caducité, cette nullité ou cette illégalité n'affectera pas l'applicabilité, la validité ou la légalité des autres articles.

11. Droit en vigueur

Tous les contrats conclus avec le Vendeur sont régis par le droit belge. Les tribunaux belges de l'arrondissement judiciaire de Gand, division Courtrai, sont exclusivement compétents.